

Associations employeuses, coopératives, entreprises d'utilité sociale de l'Ain l'AGLCA vous accompagne vers l'après-covid

ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS THÉMATIQUES

Projet associatif
Modèle économique
Outils de gestion
Transition numérique



ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Sport
Culture
Insertion par l'Activité Économique

AGLCA.ASSO.FR



ACCOMPAGNEMENT POUR LES STRUCTURES CULTURELLES DE L'AIN

la Covid 19 a modifié les équilibres et le fonctionnement de votre structure :

- vous vous inquiétez de l'évolution de vos subventions et recettes ?
- vous vous posez des questions sur l'emploi ?
- vous voulez adapter vos activités habituelles aux nouvelles contraintes et aussi aux nouveautés générées par la crise, mais vous vous interroger sur comment garder le contact avec votre publics ?
- vous cherchez de nouveaux soutiens locaux (financiers, mais pas que...), notamment pour vous aider dans la diffusion ?

Bref, vous avez besoin de prendre du recul pour réfléchir à tout ça et retrouver de la sérénité pour bien redémarrer le moment venu.

⇒ Vous êtes : une association employeuse, une coopérative, une entreprise d'utilité sociale de l'Ain, faites-vous accompagner par un expert :

- en collectif pour échanger les bonnes pratiques, les expériences (4 à 12 structures)
- en individuel pour approfondir vos questions spécifiques

Contenu de l'accompagnement :

La question du modèle économique et son évolution devient centrale, en tenant compte des contraintes à court terme, mais aussi en se projetant déjà sur le jour de la reprise des activités ; c'est là, le but du présent accompagnement mutualisé.

On peut donc identifier plusieurs problématiques communes aux structures culturelles, sur lesquelles travailler en collectif et/ou de façon individualisée :

- liens avec les publics et rapport au projet de la structure :
 - comment maintenir les liens ? Place du numérique ?
 - retravailler le projet associatif pour revaloriser, retrouver, transmettre ses valeurs
 - inclure la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) dans le projet de la structure ?
 - quelles communications, sur quoi ? (les projets, "l'identité" de l'asso, les droits culturels, valoriser l'importance sociétale de la Culture en général, de son propre impact social...)
 - se préparer/anticiper la reprise : quelle diffusion ? comment faire revenir les différents publics ?

- **richesses humaines pour faire vivre le projet associatif :**
 - comment préserver la qualité de vie au travail (télétravail, vie d'équipe...) ?
 - quelle prévention des risques psycho-sociaux dans ma structure ?
 - quelle (ré)organisation interne, y compris entre salariés, bénévoles actifs et dirigeants ?
- **finances (CT) :**
 - à quelle(s) aide(s) puis-je prétendre ? (panorama actualisé)
 - s'outiller pour gérer finement les finances de la structure (plan de trésorerie, tableaux de bord...)
- **modèle économique (M-LT) :**
 - revoir l'équilibre entre les différentes recettes habituelles,
 - des recettes vont-elles disparaître ou baisser durablement et/ou faudra-t-il adapter certaines ou mettre l'accent sur d'autres (ex. : médiation, prestations itinérantes ou innovantes, etc...) ?
 - protéger les emplois (intermittents, indépendants..) : la coopération pour mutualiser l'emploi est-elle une solution pour ma structure et dans quelle mesure ?
 - des dépenses pourraient-elles être diminuées et l'efficacité renforcée par le biais de mutualisation (diffusion, locaux, matériels..) ?
- **structuration :**
 - quelle structure pour mutualiser et/ou porter l'emploi : groupement d'employeur, fusion, scic... ? (étude comparative avantages/inconvénients)
 - comment bien s'ancrer dans son territoire : renforcer les liens avec les partenaires publics (maintien des conventionnements et partenariats publics) et privés (stratégie de mécénat, dons privés...)?
 - Stratégie à mettre en œuvre pour renforcer les partenariats entre structures culturelles, créer des réseaux locaux, stimuler des synergies en place ou à venir = coopérations, rapprochements voire mutualisations, notamment en matière de diffusion ?

Axes de travail :

Chaque structure intègre dans ses activités, son fonctionnement, ses projets, ce que l'année écoulée a pu apporter comme changements durables et ce que cela peut générer comme adaptation du modèle économique, à court, moyen et long termes.

Ainsi, cet accompagnement articulera les axes de travail qui suivent :

➤ 1^{er} axe de travail : Vie associative

Buts : réfléchir au *continuum* projet associatif / liens aux publics / mobilisation des équipes

Résultats attendus (pour chacune des structures) :

- réécriture du projet associatif, identité/valeurs retravaillées
- plans d'action et de comm' interne et/ou externe et liens avec les publics (contenu et moyens)
- feuille de route pour favoriser la QVT et prévenir les RPS
- organisation interne revisitée (gouvernance, fonctions-support, organisation des activités...).

➤ 2^{ème} axe de travail : Finances de sa structure culturelle

Buts : à court terme, quelles aides publiques sont mobilisables
à moyen-long termes, vers quel modèle économique tendre

Résultats attendus :

Collectivement :

- revue mise à jour des aides accessibles
- outils de gestion et d'analyse financière

Pour chacune des structures :

- analyse de l'impact de la pandémie sur les équilibres financiers aujourd'hui
- réflexion sur les évolutions à apporter à son modèle économique (emplois, activités, diffusion...).

➤ **3^{ème} axe de travail : s'ancrer au territoire**

But : savoir se positionner dans son environnement local

Résultats attendus :

Collectivement :

- potentiel de mutualisation (ex. : comparaison scop, scic, CAE, GEM...)

Pour chaque structure :

- feuille de route pour maintenir les conventionnements avec les financeurs publics et financements privés

- plan d'actions pour renforcer les partenariats locaux existants ou en développer de nouveaux (réseaux locaux d'acteurs culturels, fusion, mutualisations entre structures culturelles ou rapprochements avec d'autres acteurs locaux...).

Calendrier & lieu pour les rencontres en collectif :

Lancement le mardi 18 mai de 18h à 20h en visioconférence.

Les dates suivantes seront programmées en concertation avec les structures accompagnées et se dérouleront à la MCC* et/ou en visio-conférence. L'accompagnement collectif se déroulera sur 5 demi-journées pendant 2 mois.

* Maison de la Culture et de la Citoyenneté – 4 allée des Brotteaux à Bourg-en-Bresse

Renseignements : Emmanuel Hyvernât, dla01@aglca.asso.fr, 04 74 23 29 43,
www.aglca.asso.fr/#202103111

Inscriptions : Naïla Barboucha, inscription@aglca.asso.fr

Date limite d'inscription : lundi 17 mai 2021

Accompagnement gratuit pour les participants, avec le soutien de : Fonds Social Européen, Ministère de l'Emploi, CAF de l'Ain, CA3B – Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, Région Au/R-A, Banque des territoires, SAVAARA



Centre Ressource
pour la Vie Associative
et l'Économie Sociale et Solidaire



Maison de la Culture et de la Citoyenneté
4 allée des Brotteaux - CS 70270
01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX



aglca@aglca.asso.fr
04 74 23 29 43
www.aglca.asso.fr